

Désignation de l'entreprise : SAS ARTHAUD & ASSOCIES LYON

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 1 2

Adresse de l'entreprise 73 RUE FRANCOIS MERMET

69160 TASSIN LA DEMI LUNE

Durée de l'exercice précédent* 1 2

Número SIRET* 3 1 5 3 3 2 1 7 1 0 0 0 3 4

Néant ☐ *

				Exercice N clos le, 3 0 0 9 2 0 2 5		N-1 3 0 0 9 2 0 2 4			
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA							
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC					
	Frais de développement *	CX		CQ					
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG					
	Fonds commercial (1)	AH	120 000	AI		120 000	120 000		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK					
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM					
	Terrains	AN		AO	Certifié conforme				
	Constructions	AP		AQ					
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS					
	Autres immobilisations corporelles	AT	234 264	AU	184 006	50 258	72 417		
	Immobilisations en cours	AV		AW	Signé par Olivier Arthaud Le 17 mars 2026				
	Avances et acomptes	AX		AY					
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT					
	Autres participations	CU		CV					
	Créances rattachées à des participations	BB		BC					
	Autres titres immobilisés	BD	10	BE		10	10		
	Prêts	BF		BG					
	Autres immobilisations financières*	BH	900	BI		900	900		
	TOTAL (II)		BJ	355 174	BK	184 006	171 168	193 327	
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM					
	En cours de production de biens	BN		BO					
	En cours de production de services	BP		BQ					
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS					
	Marchandises	BT		BU					
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW				7 332	
CREANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	1 003 943	BY	38 697	965 246	1 231 291		
	Autres créances (3)	BZ	1 590 726	CA		1 590 726	2 237 075		
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC					
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE					
	Disponibilités	CF	626 307	CG		626 307	568 063		
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	7 039	CI		7 039	8 328		
TOTAL (III)		CJ	3 228 015	CK	38 697	3 189 318	4 052 088		
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW							
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM							
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN							
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	3 583 189	1A	222 703	3 360 486	4 245 415	
	Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	900	(3) Part à plus d'un an :		CR
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :		Stocks :		Créances :			

* Dossier N° 999001 en Euros.

* Document communiqué en vertu de la loi n° 2003

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS ARTHAUD & ASSOCIES LYON										Néant ☐ *	
						Exercice N		Exercice N-1			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :1.0.0....0.0.0.....)					DA	100 000		100 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...					DB					
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)					DC					
	Réserve légale (3)					DD	10 000		10 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles					DE	71 346		71 346		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)					DF					
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)					DG					
	Report à nouveau					DH	292 923		459 390		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)					DI	437 107		433 533		
	Subventions d'investissement					DJ					
	Provisions réglementées *					DK					
	TOTAL (I)					DL	911 376		1 074 269		
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs					DM				
Avances conditionnées					DN						
TOTAL (II)					DO						
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques					DP	1 500		265 000		
	Provisions pour charges					DQ					
	TOTAL (III)					DR	1 500		265 000		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles					DS					
	Autres emprunts obligataires					DT					
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)					DU	5 393		32 984		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)					DV			144 431		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					DW					
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés					DX	702 274		750 393		
	Dettes fiscales et sociales					DY	412 462		544 508		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					DZ					
	Autres dettes					EA	87 268		32 654		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)					EB	1 240 213		1 401 176		
	TOTAL (IV)					EC	2 447 610		2 906 146		
	Ecart de conversion passif * (V)					ED					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)					EE	3 360 486		4 245 415		
RENNVOIS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital				1B					
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)			1C					
			Ecart de réévaluation libre			1D					
			Réserve de réévaluation (1976)			1E					
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *				EF					
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an				EG	2 447 610		2 903 031		
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP				EH					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 3 360 486.06 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 4 260 189.54 Euros et dégageant un bénéfice de 437 107.24 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2024 au 30/09/2025.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Une convention d'intégration fiscale a pris effet le 01/10/2023. La société intégrante est la SAS Arthaud & Associés Group.
La charge d'impôt est supportée par chaque société, comme en l'absence d'intégration fiscale, sur son résultat propre.
La charge ou le gain d'impôt sur les sociétés, généré par l'intégration fiscale, est constaté dans les comptes de la société tête de groupe, la SAS Arthaud & Associés Group.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL	1 20 000		
Installations générales agencements aménagements divers	1 29 449		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 21 496		
TOTAL	2 50 944		
Autres titres immobilisés	10		
Prêts, autres immobilisations financières	900		
TOTAL	910		
TOTAL GENERAL	3 71 854		

ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			120 000	120 000
TOTAL				
Installations générales agencements aménagements divers			129 449	129 449
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		16 680	104 816	104 816
TOTAL		16 680	234 264	234 264
Autres titres immobilisés			10	10
Prêts, autres immobilisations financières			900	900
TOTAL			910	910
TOTAL GENERAL		16 680	355 174	355 174

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations générales agencements aménagements divers		69 244	15 915		85 159
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		109 284	6 244	16 680	98 848
TOTAL		178 528	22 159	16 680	184 007
TOTAL GENERAL		178 528	22 159	16 680	184 007
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	15 915				
Matériel de bureau informatique mobilier	6 244				
TOTAL	22 159				
TOTAL GENERAL	22 159				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	265 000	1 500	265 000		1 500
TOTAL	265 000	1 500	265 000		1 500

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	42 559	645	4 507		38 697
TOTAL	42 559	645	4 507		38 697
TOTAL GENERAL	307 559	2 145	269 507		40 197
Dont dotations et reprises d'exploitation exceptionnelles		2 145	4 507 265 000		

Conformément au règlement CRC 2000-06, les provisions pour risques et charges constatent l'intégralité des risques et charges :

- résultant d'obligations existant à la clôture,
- dont il est probable qu'elle provoque une sortie de ressources au bénéfice des tiers sans contrepartie au moins équivalente.

Elles sont évaluées pour le montant correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressources nécessaire à l'extinction de l'obligation, en fonction des informations connues à la date d'établissement des comptes.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	900	900	
Clients douteux ou litigieux	51 746	- 0	51 746
Autres créances clients	952 197	952 197	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	15	15	
Taxe sur la valeur ajoutée	131 483	131 483	
Groupe et associés	1 431 122	1 431 122	
Débiteurs divers	28 105	28 105	
Charges constatées d'avance	7 039	7 039	
TOTAL	2 602 608	2 550 862	51 746

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	1 989	1 989		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	3 404	3 404		
Fournisseurs et comptes rattachés	702 274	702 274		
Personnel et comptes rattachés	109 587	109 587		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	96 834	96 834		
Taxe sur la valeur ajoutée	194 080	194 080		
Autres impôts taxes et assimilés	11 961	11 961		
Autres dettes	87 268	87 268		
Produits constatés d'avance	1 240 213	1 240 213		
TOTAL	2 447 610	2 447 610		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	26 912			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	200. 0000	500			500

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Fonds commercial CAUDIREX			120 000	120 000	
Total			120 000	120 000	

ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires ou à leur coût de production).

	Valeurs	Taux d'amortissement
Fonds commercial	1 20 000	

Evaluation des immobilisations corporelles

La société ne dépassant pas deux des trois seuils suivants (total du bilan : 3 650 000 E, chiffre d'affaires : 7 300 000 E, nombre de salariés : 50) a retenu pour les immobilisations non décomposables, la durée d'usage et non la durée réelle pour calculer les plans d'amortissements.

Aucune immobilisation nécessitant une décomposition n'a été identifiée. L'application des règlements CRC 2002-10 et 2004-06 n'a en conséquence aucun impact significatif sur les comptes.

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires ou à leur coût de production).

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de bureau / informati	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Néant.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

Opérations à long terme

Les opérations à long terme ont été évaluées suivant la méthode de l'avancement qui tient compte du pourcentage d'avancement des travaux et comptabilisées soit en produits constatés d'avance, soit en factures à établir. Les frais financiers sont exclus. Les pertes potentielles sur les contrats à long terme déficitaires ont été provisionnées pour leur totalité.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Néant.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	6 30
Autres créances	25 521
Total	26 151

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 989
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	400 726
Dettes fiscales et sociales	75 605
Autres dettes	77 554
Total	555 874

ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	7 039
Total	7 039
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	1 240 213
Total	1 240 213

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -**Effectif moyen**

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	13
Employés	7
Total	20

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	183	40 422
Dont entreprises liées		40 422

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**Engagement en matière de pensions et retraites**

(PCG Art. 832-13)

Les engagements de retraites et assimilés sont évalués chaque année, suivant la méthode des unités de crédits projetées. Selon cette méthode, chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations, et chacune de ces unités est évaluée séparément pour obtenir l'obligation finale.

Cette obligation finale est ensuite actualisée. Ces calculs intègrent principalement :

- taux d'actualisation : 3.70 %,
- taux de rotation du personnel : faible pour les cadres, moyen pour les employés
- âge conventionnel de départ : 64 ans,
- condition de départ : départ volontaire,
- droits acquis : convention collective de l'entreprise qui s'applique,
- taux d'augmentation des salaires (annuel) : 1.25%.

La société gère les indemnités allouées à ses salariés partant à la retraite selon un régime à prestations définies interne.

Les droits des salariés prévus par la convention collective applicable à l'entreprise ne sont pas provisionnés dans les comptes. Les indemnités de départ en retraite qui en

ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

découlent sont prises en charge lors de leur règlement.

Le montant du passif social est de 19 733.75 euros au 30/09/2025.

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

(Code du Commerce Art. R 225-102)

	30/09/2021	30/09/2022	30/09/2023	30/09/2024	30/09/2025
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE Capital social Nbre des actions ordinaires existantes Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes Nbre maximal d'actions futures à créer - par conversion d'obligations - par exercice de droit de souscription	100 000 500	100 000 500	100 000 500	100 000 500	100 000 500
OPERATIONS ET RESULTATS Chiffre d'affaires hors taxes Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions Impôts sur les bénéfices Participation des salariés au titre de l'exercice Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions Résultat distribué	3 564 263 854 584 94 190 634 659 250 000	3 091 880 196 537 57 855 155 721 550 000	3 318 630 360 144 87 285 262 115 400 000	4 659 851 610 528 144 431 433 533 400 000	4 260 190 336 375 144 471 437 107 600 000
RESULTAT PAR ACTION Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions Dividende distribué à chaque action	1 520.79 1 269.32 500.00	277.36 311.44 1 100.00	545.72 524.23 800.00	932.19 867.07 800.00	383.81 874.21 1 200.00
PERSONNEL Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice Montant de la masse salariale de l'exercice Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	19 762 944 302 010	14 635 858 266 138	13 677 936 291 644	19 1 002 356 402 455	20 1 015 586 428 457

ARTHAUD & ASSOCIES LYON
Société par actions simplifiée
au capital de 100 000 euros
Siège social : 73 rue François Mermet, 69160 TASSIN LA DEMI-LUNE
315 332 171 RCS LYON

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 16 MARS 2026

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2025

L'Associée Unique, sur proposition du Président de la Société, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2025 s'élevant à 437 107,24 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	437 107,24 euros
------------------------	------------------

Auquel est ajouté :	
Le report à nouveau antérieur	292 922,94 euros

Ainsi qu'un prélèvement	
Sur le compte « réserves statutaires »	71 346,15 euros

<i>Soit un montant total de sommes distribuables</i>	
<i>s'élevant ainsi à</i>	----- 801 376,33 euros

Distribué en totalité à titre de dividendes	801 376,33 euros
Soit 1 602,75 euros par action	

Le dividende sera mis en paiement au siège social à l'issue de l'assemblée et dans les neuf mois de la date de clôture.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2025 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 801 376,33 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Certifié conforme
Le Président